

compte tenu de cette crise qui sévit partout dans l'univers, la situation serait infiniment plus pénible.

● (5.20 p.m.)

Je crois qu'il n'est pas exact de dire qu'il y a 6.7 p. 100 de nos travailleurs qui sont en chômage, alors qu'il n'y en avait que 5 p. 100 l'année dernière. Il faut se demander si la situation internationale n'y est pas pour quelque chose. Si l'on n'avait pas pris des mesures, la situation serait-elle meilleure, oui ou non?

Il est évident que le gouvernement n'a pas réussi, jusqu'ici, à éliminer le chômage. Il est sûr qu'il ne réussira pas non plus à le faire sans la collaboration des provinces, des industriels et des syndicats ouvriers. Mais il a au moins pris des dispositions visant à empêcher la situation de s'aggraver et même à l'améliorer dans plusieurs domaines.

Quant à moi, je suis convaincu de traduire les sentiments de tous mes concitoyens en remerciant le gouvernement de ses efforts en vue de diminuer le chômage. On pourrait peut-être faire des suggestions constructives en demandant au gouvernement d'organiser, si possible, des camps d'été pour les étudiants des universités qui veulent travailler. Peut-être pourrait-on faire d'une pierre deux coups. On donnerait d'abord à ces étudiants universitaires l'occasion de gagner une certaine somme d'argent qui leur permettrait de payer leurs droits de scolarité. Ainsi, au lieu de passer l'été dans le désespoir, ils pourraient travailler pour les municipalités ou pour les gouvernements fédéral ou provinciaux, ce qui contribuera à améliorer nos ressources naturelles, comme nos forêts et nos lacs, de même qu'à enrayer la pollution de l'air et de l'eau.

Aujourd'hui, nos jeunes souhaiteraient qu'une organisation semblable soit mise sur pied. Je me souviens qu'aux États-Unis, il existait, à un certain moment, un organisme désigné sous le nom de *Civil Conservation Corps*, qui servait à occuper les étudiants des universités dans des camps d'été. C'était, si je me souviens bien, à la fin de la crise économique 1930-1939. On avait constaté les excellents résultats de cette entreprise.

Monsieur l'Orateur, je remercie mon collègue, l'honorable député de Bellechasse, d'avoir parlé du marasme de l'industrie textile, et j'approuve ses remarques. L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et l'honorable ministre des Finances (M. Benson), ainsi que leurs spécialistes s'occupent de ce problème. Au fait, j'ai eu l'occasion de les rencontrer à plusieurs reprises et je voudrais répéter ce que l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard) a déjà dit et corroborer ce que vient de dire l'honorable député de Bellechasse. Je désire donc rappor-

ter à notre gouvernement qu'il y a là une situation d'urgence.

Il existe dans ma circonscription une industrie textile qui emploie 2,100 travailleurs. Quand j'en rencontre les dirigeants, ils me disent leur angoisse devant la situation actuelle et ils proposent des solutions qui me paraîtraient acceptables. Je voudrais donc demander au gouvernement de se pencher, de la façon la plus constructive possible, sur ce problème urgent qui menace d'aggraver le chômage.

Certaines entreprises, parce que leurs dirigeants n'ont pas su recycler les travailleurs ou moderniser à temps leur outillage, sont condamnées à mourir. Il faut s'y résigner. Mais il y en a d'autres, par contre, et je pense à celle qui est établie chez moi, la *Wabasso Cotton*, qui a toujours été à la fine pointe de la modernisation, quant à son outillage et ses conditions de travail. Elle mérite, du fait qu'elle a déjà fait un effort, que le gouvernement se penche sur son sort et sur celui de ses ouvriers.

Il y a, semble-t-il, quelque 85,000 travailleurs du textile en Ontario et au Québec, ce qui représente un nombre assez imposant. J'ai en main une communication de l'Institut canadien des textiles, dont je lis un extrait:

... l'industrie canadienne des filés et des tissus de coton a investi une somme évaluée à \$10.9 millions sous forme de capitaux ou de réparations au cours de 1968. Cette somme était en 1967 de \$21.7 millions et sera en 1969, selon les prévisions des investisseurs, de \$11.2 millions.

L'industrie textile a donc voulu faire son effort pour moderniser son outillage et recycler ses travailleurs, afin de pouvoir supporter la concurrence des pays où les salaires sont de 15 à 25 fois inférieurs à ceux du Canada.

Malgré toutes ces améliorations, l'industrie textile subit quand même une crise. La statistique nous apprend qu'en 1965 la consommation canadienne de coton tissé et de fibres synthétiques n'était approvisionnée qu'à 57 p. 100 par des entreprises canadiennes, alors que le reste venait de l'extérieur du pays. En 1969, nous ne produisons plus que 52.5 p. 100 de notre consommation. Les dirigeants de l'industrie textile disent que le rythme de cette diminution est alarmant et, après avoir effectué des recherches sur ce qui se fait ailleurs, ils disent que le Canada est probablement le seul pays qui n'impose pas les quotas nécessaires pour protéger notre industrie. Ils nous disent que la consommation canadienne de textiles devrait être alimentée par la production canadienne dans une proportion d'au moins 65 ou 70 p. 100. Ils disent qu'au Japon il existe des lois qui obligent les importateurs de produits textiles à se procurer des permis spéciaux, qu'ils ne peuvent obtenir que si le gouvernement juge la chose essentielle au progrès de l'industrie japonaise.

[M. Mongrain.]